

TARIF COTISATION ANNUELLE - ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

- Droit d'inscription : 18,50 € par famille

MUSIQUE : cursus complet, y compris les cursus avec dérogation inscrits au règlement pédagogique

Cotisation annuelle	Du 1er au 3ème membre d'une même famille, par personne,		À partir du 4ème membre d'une même famille
	Élève âgé de moins de 25 ans au 1er septembre de l'année scolaire d'inscription	Élève âgé de 25 ans au moins au 1er septembre de l'année scolaire d'inscription	
Montélimar-Agglomération Q. F. < 800	171,30 €	175,50 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. entre 800 et 1200	285,30 €	296,50 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. > 1200	399,10 €	406,30 €	gratuit
Hors Agglomération	570,60 €	581,80 €	gratuit

MUSIQUE : cursus sans cours d'instrument

Cotisation annuelle	Du 1er au 3ème membre d'une même famille, par personne	À partir du 4ème membre d'une même famille
Montélimar-Agglomération Q. F. < 800	114,00 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. entre 800 et 1200	171,30 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. > 1200	226,80 €	gratuit
Hors Agglomération	341,80 €	gratuit

THÉÂTRE, y compris un atelier vocal

Cotisation annuelle	Du 1er au 3ème membre d'une même famille, par personne	À partir du 4ème membre d'une même famille
Montélimar-Agglomération Q. F. < 800	114,00 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. entre 800 et 1200	226,80 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. > 1200	341,80 €	gratuit
Hors Agglomération	454,70 €	gratuit

INSTRUMENT COMPLÉMENTAIRE (cursus musique) : 114,00 € / an

ACTIVITÉS PONCTUELLES (droits d'inscription seuls) : 18,50 € / an

LOCATIONS RÉGULIÈRES DE SALLES* : 18,50 € / an par personne

* pour les personnes extérieures au conservatoire

Quotient familial = revenu fiscal de référence divisé par 12 puis divisé par le nombre de parts